

## VOUS ÊTES COLLECTEUR, NEGOCIANT, COURTIER DE DECHETS ET DE SOUS PRODUITS ANIMAUX ?

Veillez trouver ci-dessous les éléments minimum devant figurer dans votre Système de Gestion de Qualité (SGQ) :

**Attention, le SGQ doit respecter la numérotation et les titres repris ci-dessous.**

<b>1. Une méthode de travail vis-à-vis du producteur de déchets (client) et des sous- traitants garantissant que le producteur de déchets (le client) reçoit les renseignements nécessaires concernant :</b>
1.1. Les déchets qu'il doit présenter séparément
1.2. Les critères d'acceptation des déchets
<b>2. Un manuel clair et complet concernant la pratique de l'activité. Les points suivants doivent au minimum être repris dans ce schéma :</b>
<b>Avant la collecte</b>
2.1. Analyse de la demande : critères de contrôle pour vérifier que les déchets correspondent aux dispositions de l'enregistrement/l'agrément
2.2. Choix du type d'emballage et/ou du moyen de transport utilisé
2.3. Planning du transport
2.4. Décision sur la destination des déchets : procédure pour vérifier que les destinations choisies, en fonction du type de déchet, est conforme aux législations en vigueur dans les régions ou pays correspondants et en respectant la hiérarchie des déchets
<b>Pendant la collecte</b>
2.5. Contrôles que les déchets collectés correspondent à ce qui a été demandé
2.6. Règles pour améliorer les emballages, si besoin
2.7. Règlements de sécurité pendant la collecte
2.8. Mesures à prendre en cas de problème
<b>3. Une méthode de travail garantissant la traçabilité des déchets depuis le producteur de déchets jusqu'à leur destination, décrivant entre autres :</b>
3.1. La manière dont le registre de déchets est tenu à jour
3.2. La description des données que le registre de déchets contient
3.3. L'endroit où ce registre peut être consulté
<b>4. Un registre des formations relatives à la gestion des déchets suivies par le personnel</b>
<b>5. Une liste reprenant les noms et les données des responsables de chaque partie du système de gestion de qualité</b>

Pour de plus amples informations sur le système de gestion de la qualité : <http://www.environnement.brussels/sgg>.

Version du 02/08/2022

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

